



4 rue de Trévisse – 75009 PARIS

www.snalc.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

En annonçant par voie de presse qu'il publiera Vendredi le décret relatif à la modification des décrets de 1950, le Ministre de l'Education choisit d'afficher une profonde indifférence à la voix des organisations syndicales, qui appellent à la grève et aux manifestations Jeudi 8 Février.

Déjà amputé de 20% en 20 ans, le pouvoir d'achat des professeurs subira donc un nouveau recul dès la rentrée 2007, tandis que s'allongera leur temps de travail et se dégraderont un peu plus leurs conditions d'exercice...

Le SNALC-CSEN, qui n'avait pas manqué de soutenir les réformes relatives à l'apprentissage de la lecture, à l'enseignement de la grammaire et des mathématiques, considère à regret que Gilles De Robien restera dans les mémoires comme le ministre qui aura pris la lourde responsabilité d'imposer une nouvelle détérioration de la condition des enseignants.

Paris, le 7 Février 2007